

Province de Québec
District d'Arthabaska
MRC de l'Érable
Ville de Princeville

Séance spéciale tenue ce **deuxième jour de juin 2008 à 19h30** au lieu ordinaire des sessions et à laquelle prennent part :

Madame Monique Carré
Monsieur Martin Sévigny
Me Serge Bizier
Monsieur Fernand Ruel
Monsieur André Bergeron
Monsieur Claude Côté

sous la présidence de Monsieur Gilles Fortier, maire, formant quorum. Le greffier, Mario Juare est également présent.

Cette séance spéciale a été convoquée par le Maire, Monsieur Gilles Fortier et **avis spécial** a été signifié à chacun des membres selon la Loi.

08-06-175 **Règlement no 2008-146 modifiant le règlement no 2007-136 concernant la protection et la prévention des incendies**

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, appuyée par le conseiller Claude Côté, il est résolu que soit adopté le règlement no 2008-146 modifiant le règlement no 2007-136 concernant la protection et la prévention des incendies.

ADOPTÉE

08-06-176 **Second projet de règlement PRU2-801 modifiant le règlement de zonage no 432-89 de l'ancienne Ville de Princeville – Multifamilial zone M-56**

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, appuyée par le conseiller Martin Sévigny, il est unanimement résolu que soit adopté le deuxième projet de règlement (PRU2-801) tel que déposé par le greffier, modifiant le règlement no 432-89 de l'ancienne Ville de Princeville afin de permettre du résidentiel multifamilial dans la zone M-56.

ADOPTÉE

08-06-177 **Levée de la séance spéciale**

Sur une proposition du conseiller Martin Sévigny, appuyée par le conseiller André Bergeron, la séance spéciale est unanimement levée.

ADOPTÉE

Mario Juare, greffier

Gilles Fortier, maire

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussigné certifie par la présente que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le conseil de cette assemblée de la susdite municipalité

Louise Bergeron, trésorière